



## Parcours e-Junior

Fiche pédagogique à destination des formateurs associée au parcours

# CYBERHARCÈLEMENT

Parcours développé en collaboration avec TRALALERE, opérateur en France d'Internet sans Crainte, programme national de sensibilisation pour donner aux jeunes une meilleure maîtrise de leur vie numérique, soutenu par la Commission européenne.



Le numérique et la communication via ces nouvelles technologies ont pris une ampleur considérable dans notre quotidien. Les enfants, de plus en plus jeunes, sont équipés d'un smartphone avec lequel ils peuvent communiquer avec leurs amis une fois rentrés chez eux. Malheureusement, cette surconnexion donne la possibilité aux harceleurs de prolonger le harcèlement dans la sphère privée, sans répit pour les victimes. Il est essentiel de connaître les moyens de se protéger et d'agir contre le cyberharcèlement.

## Les objectifs pédagogiques du parcours

- Repérer les signes de cyberharcèlement
- Appréhender le rapport, les liens et les différences entre mondes virtuel et réel
- Prendre conscience des conséquences du cyberharcèlement
- Responsabiliser les enfants quant à leurs actes et à ceux des autres

## Les messages-clés

- Être victime de moquerie en ligne s'appelle du cyberharcèlement
- Ce qui se passe virtuellement a aussi des conséquences dans la vie réelle
- Partager les moqueries participe aussi au cyberharcèlement
- En cas de cyberharcèlement, ne laisse pas la victime seule et parles-en à un adulte de confiance

## Le parcours pas à pas

### ÉTAPE 1 : JE DÉCOUVRE

#### Objectifs de l'étape

Une BD interactive mettant en scène Sam, Zoé et Misso dans une situation proche du quotidien des élèves, pour les interpeller sur la problématique du parcours

#### Notions abordées

- le cyberharcèlement
- la responsabilité

#### Contenu

Zoé et Sam ne sont pas d'accord sur les commentaires liés à la publication d'un ami : Zoé est amusée alors que Sam y voit de la méchanceté.

### ÉTAPE 2 : J'OBSERVE

#### Objectif de l'étape

Une vidéo pour comprendre le cyberharcèlement et ses effets sur la victime

#### Notions abordées

- Les effets du cyberharcèlement sur la victime
- l'utilisation des mots-clés dans une recherche Internet

#### Contenu

Paola est victime de moqueries. Un montage a été fait à partir de sa photo et d'une image d'autruche. Mais personne ne sait qui est l'auteur de ce montage. Vinz propose de mener l'enquête pour mettre fin à ces moqueries !

**Voir la vidéo** : <https://www.vinzelou.net/fr/ressource/enquete-plumes>

## ÉTAPE 3 : JE ME QUESTIONNE

### Objectifs de l'étape

- 5 questions pour décrypter la vidéo et vérifier ce que les élèves ont compris et mémorisé les principaux messages
- Amener les élèves à se questionner sur le cyberharcèlement et le lien entre le monde réel et le monde virtuel

### Notions abordées

- le cyberharcèlement
- le lien entre le monde réel et le monde virtuel
- la responsabilité

### Les questions de l'étape et les retours formulés par réponse :

Question	Réponse	Explication
1. Quelle est la réaction de Paola face à la situation ?	a. Elle n'y prête pas attention.	Tu crois vraiment ? Au contraire, <b>Paola est très touchée</b> par la situation. <b>Elle pleure et se sent exclue.</b> Elle s'isole. Ce sont les signes <b>d'une personne harcelée ou cyber-harcelée.</b> Et ne pas savoir qui a réalisé et partagé ce photo-montage augmente son angoisse.
	b. Elle trouve ça drôle.	Non, cela ne fait pas du tout rire Paola. <b>Elle pleure beaucoup et se sent exclue et elle s'isole.</b> Ce sont les signes <b>d'une personne harcelée ou cyber-harcelée.</b> Et ne pas savoir qui a réalisé et partagé ce photo-montage augmente son angoisse.
	<b>c. Elle pleure beaucoup.</b>	En effet, <b>Paola est très touchée par la situation</b> et elle pleure beaucoup. <b>Elle se sent exclue et elle s'isole.</b> Ce sont les signes <b>d'une personne harcelée ou cyber-harcelée.</b> Et ne pas savoir qui a réalisé et partagé ce photo-montage augmente son angoisse.
2. Vinz a raison de se charger de résoudre le mystère seul.	a. VRAI	Non, c'est FAUX. Face au cyberharcèlement, <b>il vaut mieux se faire accompagner et ne pas agir seul.</b> Sur les réseaux sociaux, <b>il existe des services pour signaler</b> les photos ou les commentaires humiliants. <b>Il faut également se tourner vers un adulte de confiance,</b> qui pourra t'aider.

	<b>b. FAUX</b>	En effet, c'est FAUX. <b>Il ne faut surtout pas agir seul.</b> Sur les réseaux sociaux, il existe <b>des services pour signaler</b> les photos ou les commentaires humiliants. <b>Il faut également se tourner vers un adulte de confiance</b> , qui pourra t'aider.
3. Comment réagis-tu quand tu reçois une photo ou un message qui se moque d'une personne ?	a. Je la partage parce que je la trouve drôle.	Attention ! <b>Si tu partages une photo ou un message</b> qui se moque de quelqu'un, <b>tu participes toi aussi au cyberharcèlement.</b> Et <b>si tu ne fais rien</b> pour stopper ce cyberharcèlement, <b>tu deviens un témoin passif.</b> Il faut supprimer le contenu et en parler à un adulte qui pourra aider la victime.
	b. Je la regarde mais je n'en fais rien.	Non, quand un site est réservé aux adultes, il doit vérifier que les visiteurs ont bien l'âge de voir son contenu. <b>La loi oblige ainsi les sites pour adultes à prévenir que leurs contenus sont interdits aux moins de 18 ans</b> et les empêcher d'y accéder.
	c. Je la supprime.	Bon réflexe ! Il faut en effet essayer de stopper le cyberharcèlement. Mais <b>n'oublie pas d'en parler aussi à un adulte</b> qui pourra aider la victime.
4. Harcèlement ou cyberharcèlement, c'est la même chose.	a. VRAI	Non, c'est FAUX. Le harcèlement est un acte agressif, volontaire et répété en direction d'une personne. <b>Le cyberharcèlement est le fait de harceler en utilisant les nouvelles technologies</b> et prend plusieurs formes : commentaires, rumeurs, photo-montage, ... En plus, <b>il se diffuse massivement et instantanément. Il prolonge le harcèlement</b> en dehors de l'école et le rend permanent.

	<b>b. FAUX</b>	En effet, c'est FAUX. Le harcèlement est un acte agressif, volontaire et répété en direction d'une personne. <b>Le cyberharcèlement est le fait de harceler en utilisant les nouvelles technologies</b> et prend plusieurs formes : commentaires, rumeurs, photo-montage, ... De plus, <b>il se diffuse massivement et instantanément. Il prolonge le harcèlement</b> et le rend permanent.
5. Le cyberharcèlement peut avoir des conséquences graves.	<b>a. VRAI</b>	Internet est un bon outil pour rechercher des informations, mais <b>les contenus choquants peuvent être partout</b> : sites, images d'actualité, publicités, vidéos, réseaux sociaux... Pour les éviter, <b>tu peux demander à tes parents d'installer un contrôle parental, utiliser un moteur de recherche adapté à ton âge, et bien choisir tes mots clés.</b>
	b. FAUX	Non, c'est VRAI. Avec <b>le cyberharcèlement</b> , qui se manifeste partout et à n'importe quel moment, <b>la victime n'est jamais à l'abri.</b> Cela peut entraîner isolement, anxiété, décrochage scolaire, dépression... Et pour l'auteur, le cyberharcèlement est puni par la loi. <b>Les actes virtuels ont des conséquences bien réelles !</b>

## ÉTAPE 4 : JE M'ENTRAÎNE

### Objectifs de l'étape

Une activité interactive pour vérifier que l'enfant peut réinvestir ses connaissances et les appliquer dans une situation concrète, en repérant sur un réseau social les commentaires adaptés et ceux qui sont à signaler.

### Notion abordée

Apprendre à se protéger sur Internet  
Apprendre à repérer les prémices du cyberharcèlement

### Contenus de l'activité

Parmi une liste de commentaires associés à la publication d'une photo, l'enfant doit cliquer sur ceux qui sont à signaler au réseau social.

Catégorie	Commentaire	Feedback de Misso
à signaler	T'es encore plus moche en photo qu'en vrai [smiley qui pleure de rire] (8 likes)	Ce commentaire mérite d'être signalé : il est méchant et pourrait inciter d'autres personnes à faire de même. N'accepte pas ce qui te fait du mal et n'hésite pas à prévenir tes parents ou un adulte de confiance!
à conserver	Trop cool la photo ! (5 likes)	Ce commentaire est très gentil ! Il complimente ton travail de photographe.
à conserver	Grave ! Tu devrais être photographe ;) (2 likes)	Ta photo plait et la personne te le dit. Ça fait toujours plaisir de recevoir ce genre de commentaire.
à signaler	Tu ne mérites pas de vivre. (4 likes)	Ce commentaire est très méchant ! Il faut le signaler. Tu peux aussi bloquer la personne pour qu'elle ne puisse plus accéder à tes publications.
à conserver	T'es stylé sur la photo ! (7 likes)	Ce commentaire est positif ! Il te complimente.

## ÉTAPE 5 : JE COMPRENDS

### Objectif de l'étape

Une conclusion en BD interactive pour comprendre comment réagir lorsqu'on est témoin de cyberharcèlement

### Notion abordée

Savoir agir face au cyberharcèlement

### Contenu

Grâce à cette expérience, Zoé comprend que ce qui peut être perçu comme une blague par certains peut être du cyberharcèlement pour d'autres.

## ÉTAPE 6 : JE RETIENS

### Objectif de l'étape

4 cartes interactives pour retenir les principaux messages clés du parcours.

À l'issue du parcours les élèves reçoivent une **Protection contre le cyberharcèlement.**

## Proposition d'activité de prolongement

### Objectif de l'étape

Sensibiliser ses pairs au cyberharcèlement et leurs transmettre les principales règles à connaître pour s'en protéger.

### Activité

Répartis en petits groupes, les élèves doivent créer une affiche de sensibilisation au cyberharcèlement qu'ils pourraient afficher dans leur établissement.

## Informations supplémentaires

Une personne qui a cyberharcélé autrui risque :

- Si **l'auteur est majeur** : 2 ans de prison et 30 000 € d'amende. La peine maximale peut aller jusqu'à 3 ans de prison et 45 000 € d'amende si la **victime a moins de 15 ans.**
- Si **l'auteur est un mineur de plus de 13 ans et la victime a plus de 15 ans** : 12 mois de prison et 7 500 € d'amende.
- Si **l'auteur est un mineur de plus de 13 ans et que la victime a moins de 15 ans** : 18 mois de prison et 7 500 € d'amende.
- **Pour la mise en ligne d'images intimes d'une autre personne sans son consentement** : 2 ans de prison et 60 000 € d'amende.

Des règles spécifiques s'appliquent pour les sanctions et les peines des mineurs de moins de 13 ans.

Dans tous les cas, ce sont **les parents des auteurs mineurs, quel que soit leur âge, qui seront responsables civilement.** Ils devront indemniser les parents de la victime.

Du côté des victimes, la loi prévoit un « **droit à l'oubli** » **spécifique aux mineurs.** De plus, la procédure pour l'exercice de leurs droits peut être accélérée.

## Pour aller plus loin

- **Le site Non au harcèlement du Ministère de l'éducation nationale**  
Des conseils et ressources pour agir contre le cyberharcèlement et sensibiliser les élèves aux bonnes pratiques à adopter.  
<https://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/>
- **Les parcours numériques clés en main « Les écrans, les autres et moi »** pour aborder avec les élèves du cycle 2 au lycée leurs usages du numérique et des écrans et leur transmettre de bonnes pratiques. Un des parcours est dédié au cyberharcèlement.  
<https://www.saferinternet.fr/ressources-education/>
- **Le dossier Cyberharcèlement du site Internet sans crainte**, le programme national de sensibilisation aux bons usages d'Internet : des conseils concrets pour accompagner victimes, harceleurs ou témoins, et des ressources numériques pour sensibiliser les jeunes.  
<https://www.internetsanscrainte.fr/dossiers/cyberharcèlement-2>
- **Net écoute - 0800 200 000**  
La ligne d'écoute contre le cyberharcèlement.  
<https://www.netecoute.fr/>